

Transmission de données « Atlas des odonates d'Aquitaine »

Vous avez la possibilité de contribuer à l'Atlas des odonates d'Aquitaine en transmettant vos données. Plusieurs choix s'offrent à vous :

Pour les données publiques (ou concédées publiques) :



Via le Système d'Information sur la Faune sauvage de l'OAFS (Observatoire Aquitain de la Faune Sauvage)

- Les données transmises à l'OAFS sont intégrées à l'Atlas pour compléter les cartes de répartition.

Pour plus d'information, notamment sur la définition des données : <http://si-faune.oafs.fr/conditions-utilisation>

Pour les données privées (acquises dans un cadre privé ou bénévole) :



faune-aquitaine.org

Via l'outil Faune-Aquitaine administré par la LPO Aquitaine :

- Les données transmises à Faune-Aquitaine seront intégrées à l'Atlas pour compléter les cartes de répartition.



Via l'application mobile Naturalist (Android) :

- L'appli mobile (uniquement valable sous Android) permet de saisir vos observations directement sur le terrain. Ces données seront automatiquement intégrées au réseau des bases de type "Faune-Aquitaine".



Via les outils proposés par le CEN Aquitaine :



Application mobile (Android) :

- Une appli mobile (uniquement valable sous Android) vous sera proposée pour pouvoir saisir vos observations directement sur le terrain. Ces données seront automatiquement intégrées à la base de données de l'Atlas et du CEN Aquitaine.

OU



Fichier Excel accompagné du Code de déontologie pour les prospections **signé**
à transmettre à cette adresse : t.gachet@cen-aquitaine.fr



Pour les données récoltées à partir de 2017, merci d'utiliser le fichier Excel « Nom_Prenom_Structure_Donnees_odonates_Atlas_Aquitaine_AAAAMMJJ » pour transmettre vos observations.

- Pour les données antérieures à 2017 qui n'ont pas été transmises pour le pré-atlas, vous pouvez les envoyer via un fichier Excel par mail à cette adresse : t.gachet@cen-aquitaine.fr

Pour cela, merci de respecter au minimum les informations élémentaires :

- coordonnées de l'observation
- nom d'espèce
- date d'observation
- nom de l'observateur
- statut de la donnée (privée diffusable/non diffusable)

Dans ces deux cas vous aurez la possibilité d'indiquer le statut de vos données :

- *Données privées diffusables* (conçédées au domaine publique) : **vos données restent votre propriété** mais le CEN les reverse au domaine public : elles sont alors transmises à l'OAFS qui transmet lui-même à l'INPN, ainsi qu'au coordinateur national du PNA Odonates, l'OPIE (pour les données des espèces cibles). Vos données pourront être utilisées pour des analyses ou d'autres actions que celle de l'Atlas et participeront à la connaissance de la biodiversité nationale. L'attribution d'un identifiant unique national permettra de retrouver facilement la donnée source (pas de dégradation de l'information au cours du temps).

- *Données privées non diffusables* : **vos données restent votre propriété**, elles ne sont pas transmises à l'OAFS et restent au niveau régional dans la base de données du CEN. Le CEN devra **demande votre autorisation** avant toute utilisation hors atlas.

Dans les deux cas, l'affichage de vos données sur le portail atlas sera flouté à la commune ou à la maille 10x10 km pour toute restitution atlas, sauf cas particuliers où une autorisation sera demandée aux propriétaires des données privées. Le nom de l'observateur sera mentionné pour tout affichage ou publication réalisées par le CEN. Si volonté annoncée de votre part, vos données pourront être intégrées à l'outil Biolovision "Faune Aquitaine".

Merci pour votre contribution !!!

